

# AERO GUEPES IN

AEROSOL INSECTICIDE FOUROYANT GUEPES ET FRELONS

# 134A

La marque  
du bâtiment

## 1. PRESENTATION

Aérosol à fort débit muni d'une valve diffuseuse type extincteur permettant la diffusion d'un brouillard fin à distance (4 m et plus), contenant un insecticide choc à action foudroyante, provoquant une paralysie immédiate de l'insecte, suivie d'une mort instantanée.

## 2. AVANTAGES

- **Efficace sur le frelon d'Asie** (mortalité totale en 5 secondes).
- Economique pas besoin d'un spécialiste produit de professionnel.
- En aérosol permet une action simple et rapide avec :
  - Un puissant spray 4 m à 6 m, évitant de s'approcher de la zone dangereuse.
  - Une efficacité foudroyante totale dès le contact avec l'insecte. (effet de mortalité / kill)
  - Un insecticide puissant à effet choc et un pyréthrynoïde, rémanent et répulsif.
  - Un large spectre d'action sur les insectes volants et rampants.
  - Un traitement complet en une seule opération.
  - Une destruction totale et éradication du site (procédure de double détente).
- Gaz propulseur ininflammable.



## 3. DOMAINE D'APPLICATION

**Elimination et destruction** des nids de frelons (classique et asiatique), de guêpes (commune, germanique, des bois, coucou, rouge, maconne, etc.), des taons, bourdons et tous autres insectes volants (mouches, moustiques, moucherons, etc.).

Dans les charpentes, sous de toit, sous les tuiles, conduit de cheminée, cave, cabanon, arbres, etc.

Pour les professionnels tels que: couvreur ou autres professionnels du bâtiments, paysagiste, cantonnier, pompier, agriculteur, société de désinfection et de nettoyage, etc.

## 4. MODE D'EMPLOI

Bien agiter avant chaque emploi.

Toujours tenir l'aérosol tête en haut pendant la pulvérisation.

La puissance du jet provoque un léger effet de recul.

Ne pas pulvériser face au vent.

Pulvériser par **brèves pressions** à quelques mètres en direction de la zone à traiter (le nid ou les insectes volant).

Pulvériser, par courtes pressions sur le diffuseur (2 à 3 secondes) à environ 4 mètres.

**Traitement des locaux** : Pulvériser environ 5 secondes pour 30 m<sup>3</sup>. Renouveler si nécessaire l'opération.

**Traitement des nids** : Traiter de préférence tôt le matin ou à la nuit tombante lorsque l'activité des insectes est réduite.

Pulvériser abondamment en direction du nid à une distance de 4 m en se rapprochant très progressivement.

Finir la pulvérisation en enrobant totalement le nid.

**Important** : Produit autorisé en usage intérieur. Veiller à bien aérer la pièce après utilisation.

**Attention** : Aérosol toxique pour les abeilles.

## 5. CARACTERISTIQUES

Aspect :	liquide fluide
Point éclair :	Point éclair 62°C
Densité :	<1
Gaz propulseur	Non Inflammable 134 A
Capacité aérosol :	650 ml
Volume net :	500 ml / « special high power emission spray » de 50 ml / seconde.

(Pour plus de renseignements se référer au §9 de la fiche de données de sécurité).

## 6. SECURITE D'EMPLOI

- Consulter la Fiche de Données de Sécurité produit sur [www.quickfds.fr](http://www.quickfds.fr)
- Respecter les consignes de stockage et manipulation des récipients sous pression aux gaz.
- Toujours entreposer un aérosol tête en HAUT.
- Ne pas utiliser sur les animaux, à proximité d'aliments, boissons, matériels et surfaces destinés à être en contact avec les aliments et boissons, ainsi que les plantes.
- Entreposer le produit hors de porté des enfants, à l'abri du gel et des fortes chaleurs, entre +5°C et +25°C.
- Conservation 2 ans en emballage d'origine fermé.
- Bien refermé le récipient après utilisation.
- Produit biocide : TP18 Substance active biocide : D-tétraméthrine, CAS : 1166-46-7, 0.22% m/m, Perméthrine 25/75, CAS : 52645-53-1, 0.11% m/m, Butoxyde de Piperonyl, CAS : 51-03-6, 0.66% m/m.

Utilisez les biocides avec précaution, avant toute utilisation, lisez les étiquettes et les informations concernant le produit et la fiche de données de sécurité.

Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif. Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits. Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures. Compagnie France Chimie se réserve le droit d'apporter toute modification à ses produits et à cette fiche technique sans avis préalable. Notre clientèle voudra bien s'assurer, avant toute mise en œuvre, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente qui prendrait en compte des données techniques nouvelles.

Produit exclusivement réservé à un usage professionnel.



**COMPAGNIE FRANCE CHIMIE**

42/44 rue Georges Besse – 63100 CLERMONT-FERRAND – Tél. 04 73 14 40 40

Fax 04 73 14 40 44 - Site web : [www.dorthz.com](http://www.dorthz.com)

SAS au capital de 1 000 000 € - Siren 408 948 834 R.C.S Clermont-Ferrand – Code APE 2059